

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°9 – 21 octobre 2026

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez gratuitement les BSV sur le site de **DRAAF Grand Est**

FREDON GRAND EST

Inscrivez-vous et retrouvez gratuitement le BSV JEVI sur le site de **FREDON Grand Est**

A RETENIR :

A SURVEILLER :

- Arbres et arbustes : mineuses du chêne et du robinier

ZOOM SUR : *Bursaphelenchus xylophilus*, *Pomacea sp.*

VIGILANCE SUR : La berce du Caucase et le datura stramoine

NOTES NATIONALES BIODIVERSITE : retrouvez toutes les fiches et leur lien en cliquant dessus.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus sur notre site.

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de Santé du Végétal (BSV) est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs formés et accompagnés par un animateur régional, rédacteur du BSV. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le BSV donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, serres de collection, jardins privés, etc.).

Rejoignez le réseau de votre région et participez à l'enrichissement des BSV tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo B

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) R

SOMMAIRE

Arbres et arbustes 3

1. Chêne 3
   a. Mineuse du chêne 3
2. Robinier 3
   a. Mineuse 3

Plans d'eau 5

Espèces à enjeux de santé humaine 6

1. Berce du Caucase 6
2. Datura stramoine 7

Observations ponctuelles 8

Notes nationales biodiversité 9

Suspicion d'organisme nuisible 10

Financé par

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ARBRES ET ARBUSTES

1. Chêne

a. Mineuse du chêne


Crédit : J. KOEPF

Observation

Des larves de mineuse du chêne (*Acrocercops brongniardella*) ont été observées sur feuilles de chêne à Preuschdorf (67).

Description et symptômes

Il s'agit d'un papillon de nuit dont la larve va se développer dans des mines, sur les feuilles de chêne. La larve est plate, plutôt claire voire transparente et va se nourrir du tissu interne des feuilles. L'adulte est un papillon brun foncé avec des motifs blancs.

Les symptômes sont la présence de mines dans les feuilles des chênes.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : ramasser et détruire les feuilles tombées en automne.

2. Robinier

a. Mineuse


Crédit : J. KOEPF

Observation

Des larves de mineuse du robinier (*Parectopa robiniella*) ont été observées sur feuilles de robinier à Preuschdorf (67).

Description et symptômes

Il s'agit d'un papillon de nuit dont la larve va se développer dans des mines, sur les feuilles de robinier. La larve est plate, vert translucide et va se nourrir du tissu interne des feuilles. L'adulte est un papillon brun foncé avec des motifs blancs.

Les symptômes sont la présence de mines dans les feuilles des chênes.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte préventive : ramasser et détruire les feuilles tombées en automne.

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Organisme de Quarantaine Prioritaire

Bursaphelenchus xylophilus (OQP)

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Période de symptomatologie												
Période de symptomatologie optimale												
Période d'observation du vecteur												


Crédit photo : EPPO

Le nématode du pin est originaire d'Amérique du Nord et il s'est propagé en Asie, en particulier au Japon, dans le sud de la Chine, à Taiwan et en Corée. En Europe, il est présent au Portugal où il a été identifié pour la première fois en 1999, et en Espagne depuis 2008. Un premier foyer a été détecté en France en 2025, à Seignosse dans les Landes. En 2026, un insecte vecteur intercepté en forêt d'Orléans a été analysé positif au nématode du pin le 9 juillet 2026.
Les pins sont les conifères les plus attaqués par le nématode. Le nématode ne se retrouve pas uniquement dans les végétaux vivants ; il est également transporté par le bois y compris celui sous forme d'emballage, de copeaux ou de palettes. Sa taille est inférieure au millimètre.

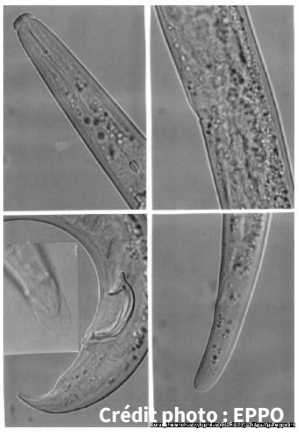
La propagation de *Bursaphelenchus* a lieu uniquement par l'intermédiaire d'un vecteur qui est un coléoptère : *Monochamus galloprovincialis*.


Crédit photo : EPPO


Crédit photo : EPPO

Les symptômes sont les suivants : jaunissement puis flétrissement généralisé des aiguilles suivi d'une mort rapide de l'arbre, présence de galeries creusées par les larves de *Monochamus* et point de sortie de l'adulte, bleuissement du bois sur une coupe de pin correspondant au développement de champignons dont le nématode se nourrit, présence de *Monochamus galloprovincialis*.


Crédit photo : EPPO


Crédit photo : EPPO

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

PLANS D'EAU

Organisme de Quarantaine

Pomacea sp. (OQP)

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
Adultes												
Oeufs												

Pomacea sp. est un gastéropode originaire d'Amérique qui a été introduit en Espagne pour l'aquariophilie. En France, il a été détecté en juillet 2018, à Fréjus dans le Var et est en cours d'éradication. Il possède une coquille fermée par un opercule, généralement de grande taille (supérieure à 3 cm). Il pond des œufs hors de l'eau, regroupés sous forme de masses colorées très caractéristiques du genre. Ces œufs sont déposés aussi bien sur des végétaux (plantes émergées et terrestres) que sur des ouvrages d'art et autres structures artificielles et représentent des indices de présence très caractéristiques.


Crédit photo : Anses-LSV

Pomacea sp. est phytophage qui consomme de nombreux végétaux, ce qui pose problème dans les zones humides et engendre de lourdes conséquences sur la biodiversité.

Il peut être vecteur d'une maladie parasitaire, l'angiostrongylose qu'il peut transmettre à l'humain en cas de consommation d'escargots crus ou insuffisamment cuits.

Pour en savoir plus :

- Fiche de reconnaissance plateforme ESV : cliquez-ici


Crédit photo : C ROUBAL SRAL PACA


Crédit photo : EPPO

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

ESPECES A ENJEUX DE SANTE HUMAINE

Avec l'appui financier de l'ARS
Grand Est dans le cadre du PRSE 3

1. Berce du Caucase

Observation

De la berce du Caucase a été observée dans une friche à Chaligny (54).

Description et symptômes

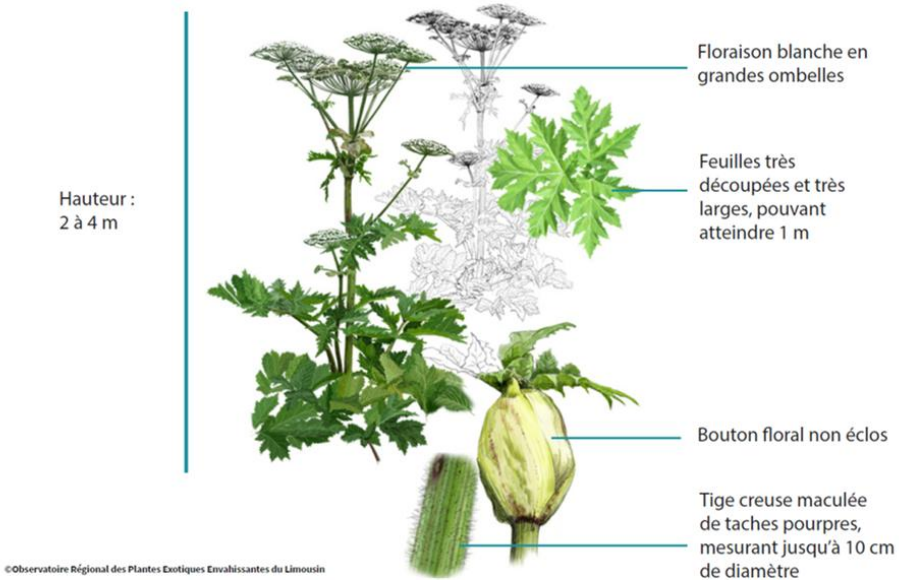
La berce du Caucase est une plante exotique envahissante, originaire de l'Europe de l'Est. Elle se propage très rapidement et engendre de lourdes conséquences sur l'environnement mais aussi sur la santé. Il est donc très important de stopper son installation en mettant le plus tôt possible une lutte en place. Cette plante comporte un risque sanitaire grave, sa sève contient des substances photosensibles (appelées furanocoumarines) qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que la personne atteinte s'expose au soleil, provoquent des brûlures pouvant être très conséquentes (jusqu'au troisième degré).

Prophylaxie et lutte biologique

La gestion de plants en petit nombre (berce isolée ou massif de moins de 50 individus) peut se faire par arrachage de la plante, ou coupe de celle-ci sous le collet. Sur des massifs comprenant plus de 50 individus, il faut réaliser une fauche répétée pour épuiser la plante. Pour limiter la propagation de l'espèce, il est nécessaire d'éviter la production de graines, en coupant les ombelles. Le transport de terre d'une zone contaminée est à proscrire. Les racines coupées doivent être évacuées pour une incinération.

Toute intervention sur la plante doit être effectuée en protégeant toutes les parties du corps, sans oublier le visage. Après intervention, les outils doivent être bien rincés à l'eau. Les équipements de protection, selon leur nature, seront également lavés ou jetés. En cas de contact avec la sève, rincez abondamment à l'eau claire et consultez rapidement un médecin ou le centre antipoison le plus proche.

Pour plus d'informations sur la berce du Caucase : cliquez-ici



Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

2. Datura stramoine

Observation

Du datura a été observé dans une zone de travaux à Nancy (54).

Description et symptômes

Le datura stramoine (*Datura stramonium*) est une plante introduite d'Amérique du Nord (Mexique) qui est commune en France. Il s'agit d'une espèce envahissante, qui peut produire jusqu'à 500 graines par fruit, celles-ci pouvant persister jusqu'à 10 ans dans le sol. Toutes les parties de la plante sont toxiques du fait de la présence d'alcaloïdes, en particulier dans les graines. L'ingestion de datura, même en très petite quantité, peut provoquer des troubles hépatiques, nerveux et sanguins plus ou moins graves (troubles de la vue, confusion mentale, tachycardie, ...) pouvant aller jusqu'à la mort.

Prophylaxie et lutte biologique

- Lutte curative : Arracher les pieds de datura avant la formation des graines en utilisant des gants. Les mettre en tas dans un endroit isolé et les laisser se dégrader. Ne pas les mettre dans le compost et ne pas brûler. Idéalement, végétaliser la zone avec un couvert végétal dense pour limiter la repousse du datura. Faucher le plus ras possible avant la montée en graines.
- Lutte préventive : Ne pas laisser les sols à nu dans les massifs ou lors de chantiers, en paillant ou en installant un couvert transitoire pour éviter la levée du datura mais aussi des autres espèces invasives (ambroisie à feuilles d'armoise, raisin d'Amérique, ...).

Pour plus d'information : cliquer ici



➔ **Pour tout signalement ou question, merci de nous contacter à : eesh@fredon-grandest.fr**

Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

OBSERVATIONS PONCTUELLES

Lieux d'observation	Insecte observé	Végétaux concernés
Belleville-sur-Meuse (55)	Mante religieuse	/



Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

NOTES NATIONALES BIODIVERSITE

Ces notes Biodiversité sont produites dans le cadre du projet global de réorientation du Bulletin Santé Végétal : BSV 2.0. Vous pouvez également les retrouver sur le site EcophytoPIC.



























Financé par
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

SUSPICION D'ORGANISME NUISIBLE

Lors d'une découverte d'un organisme nuisible sur vos plantes ou de plantes envahissantes, nous vous conseillons de le prendre en photographie et de nous l'envoyer par mail à FREDON Grand Est, en prenant soin de mentionner la localisation précise, le végétal concerné et la date. FREDON Grand Est est l'Organisme à Vocation Sanitaire spécialisé dans le végétal pour la région Grand Est, n'hésitez pas à nous contacter.



Crédit : BSV FREDON Nouvelle-Aquitaine

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles ou régulières, réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en jardins, espaces végétalisés et infrastructures (JEVI). S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. Elles permettent de donner des tendances d'évolutions phytosanitaires à l'échelle de petites régions. FREDON Grand Est dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces vert, jardiniers amateurs ou détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : Reims (51), Preuschdorf (67), Strasbourg (67), Fessenheim (68), Illzach (68) et Saint-Louis (68).

Rédaction et animation : FREDON Grand Est

Directeur de la publication : DRAAF Grand Est

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI Grand Est du 21 octobre 2026 »

Coordination et renseignements : Vanille TADDEI - vanille.taddei@fredon-grandest.fr

Financé par

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité